



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Agression contre les forces de l'ordre dans le Rhône

Question au Gouvernement n° 2580

### Texte de la question

#### AGRESSION CONTRE LES FORCES DE L'ORDRE DANS LE RHÔNE

**M. le président.** La parole est à Mme Anissa Khedher.

**Mme Anissa Khedher.** Monsieur le ministre de l'intérieur, c'est avec une vive émotion que nous avons appris hier le décès du policier du groupe d'appui opérationnel de la sûreté départementale du Rhône renversé dans la nuit de vendredi à samedi, lors d'une interpellation à Bron.

J'aimerais témoigner de notre reconnaissance infinie et rendre un hommage appuyé à Franck Labois, un homme dont l'engagement sans faille contre le crime et dont la qualité du travail étaient reconnus et salués par ses pairs. *(Mmes et MM. les députés se lèvent et applaudissent.)*

Nous pensons à sa famille, à ses amis, à l'ensemble de ses collègues. Nous leur exprimons toute notre solidarité ; nous partageons leur immense douleur et leur profonde tristesse.

Cette terrible épreuve nous rappelle l'extrême violence à laquelle nos forces de l'ordre sont régulièrement confrontées lorsqu'elles luttent contre la délinquance, contre le crime, notamment contre le trafic de stupéfiants.

Elle nous rappelle les risques que prennent quotidiennement nos policiers pour faire respecter les lois de la République et assurer la sécurité et la protection de tous les Français.

Parce que nous ne pouvons pas accepter l'inacceptable, tolérer l'intolérable, je dénonce avec force la banalisation de la violence à l'encontre de nos forces de l'ordre et j'espère – nous l'espérons tous – que le coupable de cet acte inqualifiable sera rapidement arrêté.

Monsieur le ministre, vous avez tenu hier à vous rendre au commissariat du 8e arrondissement de Lyon pour adresser votre soutien aux proches et aux collègues de la victime. Pourriez-vous nous faire part des actions et des moyens mis en œuvre par vos services pour arrêter celui qui a volontairement choisi de prendre la vie de ce policier ?

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur.** Madame la députée, le fonctionnaire de police grièvement blessé dans la nuit de vendredi à samedi agissait, avec neuf de ses camarades, dans le cadre d'une enquête sur un vol de fret et un système organisé de vol de véhicules de luxe. L'enquête, minutieuse, était conduite avec leurs camarades de la police judiciaire pour sanctionner ce désordre. Ils se sont engagés dans une filature. Ils ont choisi le bon moment et le bon endroit, afin de n'exposer personne d'autre aux risques qu'ils courraient pendant

l'interpellation. Le conducteur du véhicule a choisi de foncer dans les véhicules situés devant et derrière lui pour dégager de la place. Il avait le choix : alors qu'il aurait pu tenter de s'enfuir sans renverser Franck Labois, il a fait le choix de le renverser et de le traîner sur quelques mètres, provoquant sa mort.

Comme vous l'avez dit, je me suis immédiatement rendu sur place hier après-midi pour rencontrer ses camarades de la sûreté départementale, en particulier ceux du GAO – groupe d'appui opérationnel. Ces femmes et ces hommes, engagés sur des missions particulières, ne comptent pas leurs heures : le jour, la nuit, le week-end, ils sont toujours mobilisés pour agir. En évoquant Franck Labois et ses camarades, je veux rappeler ici que leur métier nécessite un engagement total et qu'il porte en lui la dangerosité même de la société à laquelle ils font face. Et pourtant, à chaque instant, ils se lèvent, ils agissent et ils procèdent à des interpellations. Telle est la réalité de la police qui, au quotidien, protège les Français. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM et sur quelques bancs du groupe LR.)*

J'ai également rencontré la famille de ce policier à l'hôpital, où j'ai souhaité lui rendre hommage, et j'ai rencontré le personnel médical qui, depuis samedi matin, a tout fait pour tenter de le maintenir en vie et l'a accompagné.

Madame la députée, la police judiciaire est totalement engagée aux côtés de la police technique et scientifique. Oui, nous retrouverons les coupables et nous les remettrons à la justice pour qu'ils soient condamnés ! N'ayez aucun doute à ce sujet. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme Anissa Khedher](#)

**Circonscription :** Rhône (7<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2580

**Rubrique :** Ordre public

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [15 janvier 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 janvier 2020](#)